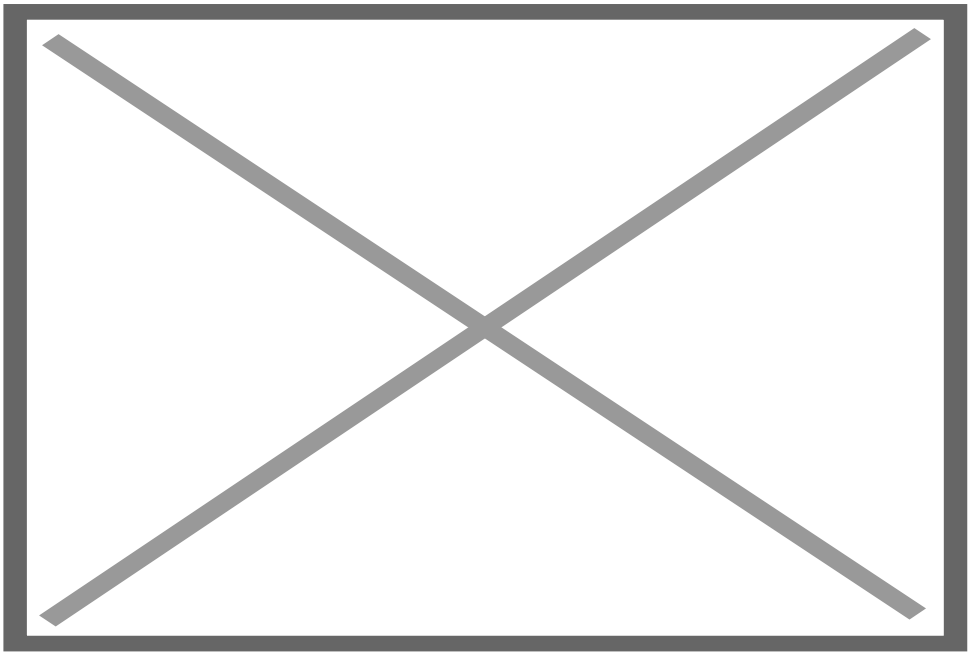
mars 2026

# Tractel



## L’antichute à rappel automatique 1,8 m Blocfor 1.8A ESD



Depuis octobre 2024 et la rentrée en vigueur de la norme EN360:2023 sur les antichutes à rappel automatique, et d’autant plus à partir du 8 avril prochain avec fin de la période de transition par rapport à la réglementation antérieure, les équipements de travail en hauteur connaissent une évolution technique dont on retrouve logiquement l’empreinte dans les produits proposés à la vente.

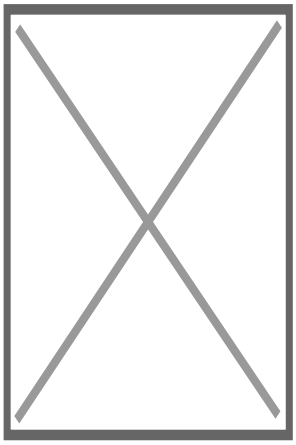
Le Blocfor 1.8A ESD de Tractel, qui sera commercialisé à partir de mars 2026, obéit ainsi totalement aux exigences de cette nouvelle norme, à l’image d’autres antichutes à rappel automatique de la marque. Fruit d’une stratégie de mise en conformité progressive, la gamme Blocfor du fabricant sera 100% conforme dès cette année afin de garantir une transition fluide pour les clients distributeurs et utilisateurs, sans rupture d’approvisionnement ni perturbation opérationnelle.

Le Blocfor 1.8A ESD est un antichute à rappel automatique 1,8 m qui offre une protection instantanée en cas de chute verticale pour tous les utilisateurs pesant de 50 kg à 150 kg, couvrant ainsi une large plage de morphologies et d’équipements. Avec sa sangle, toujours tendue, qui se rétracte automatiquement pour limiter le pendule et optimiser la mobilité, il assure un tirant d’air réduit idéal pour travailler à faible hauteur. Il convient par ailleurs à un large éventail de situations de travail, pouvant être utilisé en usage vertical, horizontal, en facteur de chute 2 et en nacelle (pour les réf. 88882 et 88892). Rappelons ici que pour le facteur de chute 2, le système est ancré au niveau des pieds de l’opérateur. Le cas habituel est le facteur de chute 0, lorsque le système antichute est ancré à un point situé au-dessus de l’opérateur.

Conçu pour offrir une résistance supérieure aux environnements exigeants (humidité, températures extrêmes, corrosion), cet antichute est construit avec un carter anti-UV et résistant aux chocs, une sangle en polyéthylène multi-filaments de 180 cm (largeur de 16 mm) et un dissipateur d’énergie ESD qui joue également le rôle de témoin de chute pour éviter toute réutilisation après un incident.

Il est équipé en partie basse d’un connecteur automatique M47 et en partie haute d’un choix de connecteurs dont les ouvertures vont du ? 19 au ? 63 mm avec différents types de verrouillages.

## La norme EN360:2023



La norme EN360:2023 sur les antichutes à rappel automatique vise à renforcer la fiabilité des équipements utilisés quotidiennement sur les chantiers, en industrie et dans toutes les situations où la prévention du risque de chute est essentielle. Tenant compte des situations d'utilisation rendues possibles par les évolutions techniques, elle est beaucoup plus représentative des conditions réelles d'utilisation des matériels que la norme antérieure EN360:2002.

Cette nouvelle réglementation prend ainsi en compte un plus grand éventail de dispositifs et encadre des usages qui n'étaient pas pris en compte dans la version précédente. Cette exigence supplémentaire se traduit par des paramètres d'essai plus exigeants avec des tests dynamiques en Facteur 0 pour éviter la chute libre et réduire la distance d'arrêt, des tests avec différentes masses nominales, notamment pour mieux prendre en compte les utilisateurs les plus légers, et des tests en sortie complète de la longe (ou du câble) pour évaluer le comportement du matériel sur toute sa course. En parallèle, les paramètres environnementaux ont été élargis avec la prise en compte des utilisations en températures basses jusqu'à -30°C et hautes jusqu'à +85°C, la présence de corrosion (sous brouillard salin) pour les milieux marins, ainsi que l'exposition à l'humidité avec une immersion complète dans l'eau. Concernant les usages, la norme prend prévoit les applications à l'horizontale et divers cas de destinations spécialisées. Enfin, les exigences ont été renforcées sur les informations fournies par le fabricant, telles que la notice d'instruction ou le marquage.

Autre point important, la norme EN360:2023 veille à ce que les équipements restent sûrs tout au long de leur vie et des contrôles sont effectués pour vérifier ce fait. Ainsi, elle intègre la vérification du blocage et de l'enroulement après une période de stockage simulée, la simulation d'ouvertures et fermetures répétées, de torsions ou de tirages de la sangle (ou câble), l'examen de la distance d'arrêt après plusieurs cycles ou en conditions extrêmes, le contrôle de l'état de dégradation des mousquetons, boîtier et ressorts sous contrainte normale.